

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 août 2024 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 5 août 2024 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Pierrette Lajoie

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Madame Vicky Lessard, directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-08-297

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 août 2024, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

5.4 Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.10 - Réfection de la bibliothèque.

REPORTER:

L'item 4.3.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024.
- 4 - CORRESPONDANCE
 - 4.1 - Demande de commandite du Cercle des fermières.
 - 4.2 - Demande du Service des incendies d'Acton Vale.

- 4.3 - Demande d'Ail Barbu.
- 4.4 - Modification d'une demande faite le 2 juillet 2024 de la MRC d'Acton et Vision Compétence.
- 4.5 - Demande d'aide financière pour le soutien de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.
- 4.6 - Demande de madame Annie Ouellet - St-Arneault, bijouterie, fleuriste.
- 4.7 - Demande de l'organisme Le Gardien Canin.
- 4.8 - Demande de madame Renée-Claude Legault.
- 4.9 - Demande de traverses de piétons.
- 4.10 - Demande d'achat d'un espace publicitaire par le Golf Acton Vale 2024.
- 4.11 - Demande d'appui financier de la Fondation La clé sur la porte.
- 5 - CONSEIL
 - 5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
 - 5.2 - Résolution pour autoriser le Show de la Rentrée à utiliser le parc Donald-Martin.
 - 5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.1 - Réfection de la gare.
 - 5.4 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif No.10 - Réfection de la bibliothèque.
- 6 - RAPPORTS MENSUELS
 - 6.1 - Dépôt du rapport du service incendie
- 7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX
- 8 - DIRECTION GÉNÉRALE
- 9 - TRÉSORERIE
 - 9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer
- 10 - GREFFE MUNICIPAL
 - 10.1 - Adoption du règlement 011-2024 établissant la tarification pour Musiqu'Art.
 - 10.2 - Adoption du règlement 012-2024 établissant les coûts d'inscription aux cours de gymnastique.
 - 10.3 - Adoption du règlement 013-2024 - Soustraction du territoire de la Ville d'Acton Vale - 1er alinéa de l'article 34 du projet de loi 31 (Logement accessoire).
- 11 - RESSOURCES HUMAINES
 - 11.1 - Résolution pour autoriser l'embauche d'un employé à titre de brigadier scolaire.
- 12 - COUR MUNICIPALE
- 13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- 14 - TRAVAUX PUBLICS
- 15 - LOISIRS

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

16.1 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.3 - Ajout d'un surpresseur d'air.

16.2 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.

16.3 - Résolution pour accepter l'offre de services professionnels de Pluritec.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

19 - VARIA

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-08-298

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

2024-08-299

4.1 - Demande de commandite du Cercle des fermières.

Attendu que madame Mélanie Girard, du comité du Cercle des fermières d'Acton Vale organise un tournoi de pétanque au profit de l'organisme, qui aura lieu le vendredi 13 septembre 2024 au boulodrome, de 11h à 16h;

Attendu que l'organisme soumet une demande de commandite de 200 \$ pour le paiement de la location du terrain de pétanque;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 200 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 au Cercle des Fermières, à titre de commandite pour la location du terrain de pétanque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-300

4.2 - Demande du Service des incendies d'Acton Vale.

Attendu que le club social des pompiers du Service des incendies d'Acton Vale tiendra leur pique-nique annuel et demande à la Ville de pouvoir utiliser le parc

St-André, ainsi que le garage pour l'accès aux réfrigérateurs, le samedi 10 août 2024;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le Service des incendies à utiliser le parc St-André pour la tenue de leur pique-nique annuel, le samedi 10 août 2024 de midi à 23 h;

Que l'utilisation du parc St-André n'est pas à usage exclusif au Service des incendies;

Que le Service incendie devra s'assurer d'avoir les unités sanitaires adéquates et suffisantes pour l'activité et en assumer les coûts;

Que la Ville autorise le comité à installer un chapiteau ainsi que des jeux gonflables, mais devra en assurer la sécurité des enfants;

Que la Ville d'Acton Vale autorise le service de boissons alcoolisées lors de cette journée, mais seulement aux personnes admises à cette activité;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise, pour fins d'information, à la Sûreté du Québec;

Que le comité voit à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 - Demande d'Ail Barbu.

... L'item 4.3 est reporté à une séance ultérieure pour informations additionnelles.

2024-08-301

4.4 - Modification d'une demande faite le 2 juillet 2024 de la MRC d'Acton et Vision Compétence.

Attendu que l'organisme Vision Compétences, en collaboration avec la MRC d'Acton, ont déposé une demande à la Ville pour organiser une grande fête interculturelle, le samedi 24 août 2024, au parc Donald-Martin, appelée « Mais du monde », résolution 2024-07-284;

Attendu que le 24 août 2024 il y aura, au parc Roger-Labrecque, l'événement « Centre de bénévolat en fête », organisé bénévolement par Monsieur Pierre Rousseau comme activité de financement pour le CBAV.

Attendu que l'organisme ne veut pas nuire à cet événement, cette dernière demande à la Ville les modifications suivantes à leurs demandes du 2 juillet 2024;

- D'utiliser le parc Donald-Martin le samedi 31 août 2024 (remis au 1er septembre 2024 en cas de pluie);
- D'utiliser le préau du parc pour y mettre des tables et des chaises et d'y installer trois chapiteaux 10 X 10 de chaque côté, qui seront retenus par

des poids ou des piquets conformes et sécuritaires aux installations pour y cuisiner et servir le maïs;

- Avoir accès à l'électricité pour que Radio-Acton puisse s'installer pour diffuser en direct;
- Avoir accès au point d'eau.

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte la demande de changement de date, comme demandé par l'organisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-302

4.5 - Demande d'aide financière pour le soutien de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.

Attendu que Parrainage civique MRC d'Acton et des Maskoutains sollicite un soutien financier de la Ville d'Acton Vale pour un montant de 200\$;

Attendu que le montant sollicité servira à couvrir les frais liés à 3 locations de salle (au Centre sportif) faites au courant de la dernière année (2023-2024).

Attendu que tout montant supplémentaire que la Ville sera en mesure de leur verser afin de soutenir davantage leur organisme et d'offrir à leurs 9 membres actuellement en attente la possibilité d'être jumelés dans un jumelage court terme serait apprécié;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale ne peut répondre dans l'affirmative à des demandes rétroactives et invite l'organisme à faire les futures demandes en bonne et due forme, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-303

4.6 - Demande de madame Annie Ouellet - St-Arneault, bijouterie, fleuriste.

Attendu que madame Annie Ouellet, co-proprétaire de St-Arneault, bijouterie et fleuriste souhaite organiser une journée familiale pour collecter des fonds pour une cause et demande l'autorisation à la Ville de fermer une section du boulevard Méthot pour y installer des jeux gonflables et autres activités pour les familles, le samedi 28 septembre 2024 de 10 h à 20h ;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale n'autorise pas la fermeture du boulevard Méthot pour la tenue de l'activité pour une question de sécurité, de non-nuisance au voisinage dû à la durée de l'activité et que la Ville ne tient pas créer de précédent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-304

4.7 - Demande de l'organisme Le Gardien Canin.

Attendu que l'organisme Le Gardien Canin situé à Durham-Sud, entraîne des chiens d'assistances psychiatriques et d'alerte médicales et est l'un des principaux fournisseurs de chiens d'assistances pour les gens ayant droit aux services de l'IVAC;

Attendu que l'organisme demande à la Ville d'avoir accès à un local afin de pouvoir assurer les cours 12 mois par année et pouvoir y laisser du matériel afin qu'il soit à disposition en tout temps;

Attendu que l'organisme demande d'avoir un local à prix modique;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale refuse à la demande déposée par Le Gardien Canin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-305

4.8 - Demande de madame Renée-Claude Legault.

Attendu que madame Renée-Claude Legault relèvera le défi de l'ascension du Kilimandjaro en septembre prochain, au profit de la Fondation Desjardins et de la Fondation cancer du sein du Québec et que cette dernière soumet à la Ville d'Acton Vale, une demande d'appui financier;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu:

Que la politique de la Ville d'Acton Vale ne commandite pas les personnes majeures donc, la Ville d'Acton Vale ne peut donner suite à la demande de madame Legault.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-306

4.9 - Demande de traverses de piétons.

Attendu que madame Maude Gravel du CISSS de la Montérégie-Centre dépose à la Ville d'Acton Vale des recommandations d'aménagements de passages pour piétons sur la rue Landry, de la rue Pelchat/St-André, pour augmenter la sécurité des piétons à cet endroit;

En conséquence la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale n'a aucune juridiction sur la rue Landry et que des demandes à cet effet ont déjà été formulées auprès du ministère des Transports du Québec;

Que la Ville d'Acton Vale transmette la demande du CISSS de la Montérégie-Centre au MTQ concernant la « traverse de piétons » sur la rue Landry.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.10 - Demande d'achat d'un espace publicitaire par le Golf Acton Vale 2024.

Le Club de Golf d'Acton Vale soumet une demande, à savoir si la Ville d'Acton Vale désire un espace publicitaire, afin d'avoir son affiche publicitaire sur le parcours de golf.

Le conseil en prend acte.

2024-08-307

4.11 - Demande d'appui financier de la Fondation La clé sur la porte.

Attendu que la Fondation La Clé sur la Porte vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants;

Attendu que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sont toujours nécessaires pour prodiguer soutien et sécurité aux femmes et enfants qui en sont victimes;

Attendu que la Fondation la clé sur la porte a toujours sa raison d'exister et qu'une aide financière de la Ville est sollicitée;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 250 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 à la Fondation La clé sur la porte, à titre d'appui financier à cette dernière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2024-08-308

5.2 - Résolution pour autoriser le Show de la Rentrée à utiliser le parc Donald-Martin.

... La conseillère Annie Gagnon et le conseiller Yves Arcouette quittent leur siège.

Attendu que le Show de la rentrée Desjardins d'Acton tiendra sa 16e édition du 15 au 17 août 2024 au PARC DONALD-MARTIN situé au 775, rue Pelchat à Acton Vale;

Attendu que la résolution 2023-12-458, datée du 4 décembre 2023 autorise le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la réalisation de cette activité;

Attendu que la résolution 2024-02-073, datée du 19 février 2024 autorise monsieur Dominic Borduas, organisateur du Show de la Rentrée à tenir

l'événement et à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue du Show de la rentrée Desjardins d'Acton Vale aura lieu les 15-16 et 17 août 2024;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise monsieur Dominic Borduas, organisateur du Show de la Rentrée, à tenir l'événement au parc Donald-Martin, situé au 775 rue Pelchat à Acton Vale, du 15 au 17 août 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... La conseillère Annie Gagnon et le conseiller Yves Arcouette reprennent leur siège.

2024-08-309

5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.1 - Réfection de la gare.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.1, relatif aux travaux de réfection de la gare;

Attendu la recommandation de monsieur David Leslie, architecte;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 10 556.55 \$ plus taxes, à 2BR Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.1;

De financer cette dépense à même les surplus libres;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.1 – Travaux de réfection de la gare.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-310

5.4 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif No.10 - Réfection de la bibliothèque.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.10, relatif aux travaux de réfection de la bibliothèque;

Attendu la recommandation de madame Hélène Beaudry, architecte, de la firme Beaudry Palato;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 123 766.24 \$ plus taxes, à 2BR Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 10;

De financer cette dépense comme suit, par le fonds canadien de revitalisation des communautés;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.10 – Travaux de réfection de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapports du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

- 7.1 Greffe municipal et Cour municipale
- 7.2 Services culturels et sportifs
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Direction générale
- 7.5 Bibliothèque municipale
- 7.6 Urbanisme
- 7.7 Trésorerie
- 7.8 Incendie
- 7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
- 7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

2024-08-311

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
<ul style="list-style-type: none">• Liste des chèques émis et des paiements directs du 26 juin au 25 juillet 2024	167 659.86 \$
<ul style="list-style-type: none">• Paiements par AccèsD du 26 juin au 25 juillet 2024	194 886.03 \$

<ul style="list-style-type: none"> • Salaires, REER pour le mois de juillet 2024 	213 059.18 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement par carte de crédit - Loisirs du 26 juin au 25 juillet 2024 	796.20 \$
Liste des comptes à payer : <ul style="list-style-type: none"> • Pour le mois de juillet 2024 	259 593.11 \$
Grand Total	835 994.38 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2024-08-312

10.1 - Adoption du règlement 011-2024 établissant la tarification pour Musiqu'Art.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 juillet 2024, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg.011-2024 « Règlement numéro 011-2024 établissant la tarification pour Musiqu'Art »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-313

10.2 - Adoption du règlement 012-2024 établissant les coûts d'inscription aux cours de gymnastique.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 juillet 2024, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg.012-2024 « Règlement numéro 012-2024 établissant les coûts d'inscription aux cours de gymnastique »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-314

10.3 - Adoption du règlement 013-2024 - Soustraction du territoire de la Ville d'Acton Vale - 1er alinéa de l'article 34 du projet de loi 31 (Logement accessoire).

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 juillet 2024, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg.013-2024 « Règlement numéro 013-2024 - Soustraction du territoire de la Ville d'Acton Vale - 1er alinéa de l'article 34 du projet de loi 31 (logement accessoire) »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2024-08-315

11.1 - Résolution pour autoriser l'embauche d'un employé à titre de brigadier scolaire.

Attendu que pour faire suite à la démission de la brigadière scolaire, le poste a été affiché à l'interne et les C.V. conservés dans la banque des candidatures spontanées ont été analysés;

Attendu la recommandation de la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de monsieur Benoit Beaudoin, à titre de brigadier scolaire, sous réserve de réussite de l'examen médical ainsi que de sa période de probation. Monsieur Beaudoin occupera un poste permanent à temps partiel selon la description prévue à l'annexe B de la convention collective. Son salaire sera celui de l'embauche d'une classe 1, tel que prévu à la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

2024-08-316

16.1 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.3 - Ajout d'un surpresseur d'air.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.3 relatif à l'ajout du surpresseur d'air ;

Attendu la recommandation de monsieur Sébastien Labonté, ing., de la firme Pluritec;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 36 657.00 \$ plus taxes, à Filtrum Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.3;

De financer cette dépense de 36 657.00 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 007-2020;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.3 – Ajout d'un surpresseur d'air.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16.2 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.

Dépôt du rapport annuel sur la « Gestion de l'eau potable » pour l'année 2023.

Le conseil prend acte.

2024-08-317

16.3 - Résolution pour accepter l'offre de services professionnels de Pluritec.

Attendu que la firme Pluritec a déposé une offre de services professionnels en ingénierie afin de réaliser un audit pour la station d'épuration des eaux usées de types étangs aérés (STEU);

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu:

D'accepter l'offre de services professionnels en ingénierie de la firme Pluritec pour la réalisation d'un audit pour la station d'épuration d'eaux usées, datée du 5 juillet 2024;

D'autoriser le paiement de 18 000 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-414-00-419 à Pluritec pour la réalisation de l'audit;

De financer cette dépense de 18 000\$ plus taxes, à même les surplus non affectés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Dépôt du procès-verbal du 3 juillet 2024 du Comité Consultatif d'urbanisme.

Le conseil en prend acte.

19 - VARIA

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 19.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 23.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt-trois minutes (20; 23).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date